

CPL 2025-2026

compte rendu de l'ael du 21.06.2026 chez les yooopettes

quorum

47 équipes présentes ou représentées (en début de réunion)
34 équipes mixtes sur 65, soit 52%
13 équipes dames sur 24, soit 54%

ouverture de l'ael

jean-luc remercie yooopettes qui nous accueille

il souhaite la bienvenue aux loisirs qui ont tenu à être présent(e)s malgré la canicule ...

il rappelle que les documents pour cette aael ont été publiés sur le site du bwbc, et que leurs liens ont été transmis par e-mail

jean-luc rappelle que beaucoup d'informations sont accessibles pour et par tou(te)s

sur le **portail** de la fvwb,

il y a les calendriers, les classements, et l'administration des clubs (affiliations, facturations, ...)

sur le **site** du bwbc,

l'onglet "loisirs" se trouve désormais dans l'onglet "compétitions"

cet onglet donne accès à plusieurs rubriques : "annonces", "calendriers & affiliations", "résultats & classements"

dans la rubrique "annonces" se trouvent pas mal d'articles (parmi lesquels les fichiers qu'on va commenter maintenant)

dans la rubrique "calendriers & affiliations" se trouvent (entre autres) les calendriers et les coordonnées des équipes

(les listings de participation ne sont plus publiés sur le site du bwbc depuis qu'on affine via le portail de la fvwb)

dans la rubrique "résultats & classements" se trouvent (entre autres), la situation des rencontres et les classements

ordre du jour de l'ael

les discussions se basent sur des fichiers publiés sur le site du bwbc (leurs liens ont aussi été transmis par e-mail)

table des matières de ce pv

quorum	...	...	...	...	page 01
ouverture de l'ael					
ordre du jour					
les calendriers	...	...	...	...	page 02
la situation des rencontres	...	...	...	...	page 03
les rencontres non jouées	...	...	...	...	page 04
les rencontres modifiées					
les résultats et classements		...	...	...	page 05
le débat à propos des loisirs-dames	...	...	...	...	page 06
les podiums du fair play	...	...	...	...	page 07
les inscriptions dans les divisions extrêmes					
l'hospitalité en loisirs	...	...	...	...	page 08
les rencontres en interne	...	...	...	...	page 09
le contrôle des loisirs					
la mixité en loisirs	...	...	...	...	page 10
la rencontre réserve	...	...	...	...	page 11
jouer le w-e					
la digitalisation					
les plaintes reçues	...	...	...	...	page 12
les calendriers 2026-2027					
le débat à propos des loisirs-mixtes	...	...	...	...	page 13
clôture de l'ael	...	...	...	...	page 14
annexes	...	...	...	...	page 15
la vérification du quorum post-ael demandée					
les dames en loisirs					
les interférences Ldi-Lj (autorisées)					
les renforts constatés (anomalies)	...	...	...	...	page 16

fichier publié des calendriers (màj du 21.06.2026)

jean-luc rappelle le code des couleurs utilisé dans les calendriers publiés sur le site du bwbc
les rencontres à résultats connus y sont surlignées en vert (pâle)
les rencontres modifiées y sont surlignées en jaune (entre deux publications)
les équipes ayant signalé un problème y sont surlignées en rouge (pour attirer l'attention)
une équipe n'ayant pas joué une rencontre y est écrite en "rouge-gras-italique"...

jean-luc rappelle qu'en début de saison 2025-2026,
4 équipes nous ont quitté (contre 4, 5 et 11 les saisons précédentes)
 en L1 : etterbeek rocket miaouw
 en L5 : villers loups bar et anessa
 en Ld2 : bxl-est dames
8 nouvelles équipes nous ont rejoint (contre 5, 5 et 10 les saisons passées)
 3 en dames
 funky girls limal et volkyries by forza (qui ont commencé dans la division la plus haute)
 star ice (qui a commencé dans la division la plus basse)
 6 en mixtes
 bousval, fox lasnes 2, relax jodoigne, anessa et kobras (qui ont commencé dans la division la plus basse)
 l'abandon d'anessa a ensuite permis l'arrivée de ssf en cours de saison
jean-luc fait remarquer que nous avons frôlé l'impossibilité d'accueillir ssf
comme demandé lors de l'aael précédente, il a envoyé à la mi-championnat des mails-ferendums à propos de la création éventuelle de nouvelle(s) division(s) tant en loisirs-mixtes qu'en loisirs-dames

jean-luc indique avoir reçu pour la saison prochaine (déjà indiqués en haut dans les calendriers)

4 équipes qui arrêtent
 en L3 : charnière
 en L4 : saint julien
 en L5 : fox lasnes 2 (qui intégrera fox lasnes 3 en L1)
 en Ld1 : blue panthers
5 nouvelles équipes
 en L1 : bousval 2 et fox lasnes 3
 en L5 : perwez 3
 en Ld1 : star ice d2
 en Ld2 : nova by uccle
des situations particulières apparaissent également à cet entre-saison
 en Ld1 : chika chika quitte chaumont
 villers cobras quitte villers
 en Ld2 : barbares quitte ixelles
 quiches quitte chaumont
 villers najas quitte villers
néanmoins, ces 5 équipes continueront ailleurs
 (ça n'a donc pas d'influence sur le nombre d'équipes)

jean-luc fait remarquer que toutes les nouvelles équipes sont des équipes au sein de clubs "traditionnels"

la tendance constatée les saisons précédentes s'accentue donc : les équipes de clubs "simplement loisirs" ont de plus en plus difficile à démarrer, généralement c'est pour un problème de salle
comme les clubs ont tendance à fusionner, il y a donc moins de clubs mais plus d'équipes

=> cette concentration va inéluctablement compliquer le partage des salles

il rappelle encore que pour jouer, il faut être affilié et avoir une licence
les équipes qui quittent des clubs doivent donc intégrer d'autres clubs existants ou bien en créer des nouveaux

fichier de la situation des rencontres (au 21.06.2026)

jean-luc explique que les affiliations restent le tendon d'achille de nos championnats loisirs
il rappelle que la récupération des feuilles de match (fdm) a pour objet principal la régularisation des affiliations

tous les moyens de communication étant acceptés, il n'y a finalement que peu de souci (fdm perdue , ...)
pour rappel, toute rencontre prise en compte dans les classements suppose une feuille de match
cela s'applique donc aussi dans le cas où la rencontre n'a pas été jouée

en loisirs, nous optons pour la régularisation plutôt que pour la sanction
auparavant, on affiliait d'office toutes les personnes qu'on trouvait dans les feuilles de match
(jean-luc, thibault et didier pouvaient le faire pour les clubs loisirs, mais pas les clubs provinciaux)
désormais, ce n'est plus possible : clubee ne le permet pas
=> les responsables d'équipes doivent dorénavant affilier eux-mêmes tou(te)s leurs affilié(e)s
cette saison, jean-luc a accompli un travail colossal pour aider les responsables d'équipes à s'en sortir avec clubee
=> les responsables d'équipes sont normalement dorénavant tou(te)s capables d'affilier leurs ouailles

pour rappel, toute personne jouant une rencontre est supposée être en possession d'une licence (A ou B)
en loisirs, une tolérance est d'application : les clubs doivent régulariser pour la rencontre suivante
jean-luc explique que quand il trouve dans une feuille de match un(e) participant(e) qui n'a pas de licence,
il prévient le responsable de l'équipe pour qu'il régularise la situation
il déplore néanmoins qu'il y a des clubs qui traînent (trop) à régulariser leurs équipes
les équipes chika-chika et quiches expliquent que c'est pour cette raison qu'elles quittent le club de chaumont

jean-luc rappelle le code des couleurs utilisé dans la situation des rencontres ("principe du feu rouge")
case verte : la feuille de match a été transmise
case jaune : la fdm n'a pas (encore) été transmise, mais le résultat est connu
case rouge : la fdm n'a pas été transmise (et le résultat n'est pas connu)
(la case bleue est une case rouge " vieille" de plus d'un mois ...)

sur base de ce code, on peut observer :
cases rouges : 1 rencontre sans nouvelles (contre 0, 4 et 13 les saisons précédentes)
cases bleues : 2 rencontres non jouées
cases jaunes : 4 feuilles de matchs manquantes (contre 6, 23 et 23 les saisons précédentes)
même si certain(e)s traînent, il est remarquable de constater qu'en fin de saison, sur 1 052 rencontres :
il ne manque que 7 fdm
il ne manque que 3 résultats

jean-luc rappelle encore que toute rencontre prise en compte dans le classement (même non-jouée) suppose une fdm
normalement, sans fdm une rencontre ne devrait pas être prise en compte dans les classements
une exception est faite en loisirs de par la prise en compte des résultats connus sans fdm pour que les classements intermédiaires soient les plus proches possibles de la réalité pendant la saison : ce sont les cases "jaunes"

l'application du "ff" (double forfait) a été suspendue à la demande de l'aael précédente
(ndlr : le "ff" était une mesure d'incitation à la transmission de la fdm)
l'aael précédente avait suggéré de remplacer le "ff" par un score de "0-3"
l'idée sous-jacente était de faire réagir l'équipe visitée (responsable de la transmission de la fdm)
mais cela n'avait pas de sens quand la rencontre n'avait pas été jouée
ayant constaté des situations absurdes suite à cette décision, jean-luc a envoyé un mail-ferendum pour pouvoir ne pas appliquer ce score de forfait (en loisirs, un forfait est encodé 3-0)
le résultat de ce mail-ferendum n'a pas permis cette non-application
jean-luc regrette que les "réglementaristes" ne soient dogmatiquement pas capables de s'adapter à une situation
(question : que feraient-ils si le règlement leur demandait de se jeter pas le fenêtre ?)
après consultations, il a finalement retenu l'idée de thibault de considérer que la rencontre avait un score de 0-0 ...

=> l'aael décide d'enterinner cette manière de procéder pour ne plus fausser les classements intermédiaires

le score sera donc encodé (0-0) un mois après la date de la rencontre si rien n'a été communiqué
la case rouge devient alors bleue pour attirer l'attention
ensuite, si le résultat est communiqué, il est pris en compte et il remplace le (0-0) et :
si la fdm n'est pas (encore) transmise, la case bleue devient alors jaune
si la fdm est transmise, la case bleue devient alors verte
cela donne certes l'impression de ne pas sanctionner la non-transmission de la fdm, mais cela permet d'avoir des classements corrects pendant la saison

fichier des rencontres non jouées (au 21.06.2026)

on peut y constater que cette saison, 25 rencontres n'ont pas été jouées (contre 12 et 23 les saisons précédentes) :
4 en L1, 3 en L2, 7 en L3, 3 en L4, 4 en L5, 1 en Ld1 et 3 en Ld2

les rencontres non jouées avec résultat rouvrent (encore une fois) la problématique de ces résultats :

=> elles impactent les classements alors qu'elles n'ont pas été jouées

=> les mouvements entre divisions ne seraient pas les mêmes si on ne prenait pas en compte les points gagnés sans jouer

nos aut' rappelle (pour la 3ème fois) avoir fait les frais d'une telle situation

s'en (re)suit un débat sur les rencontres non jouées qui ne sont pas toutes prises en compte de la même manière
il n'y a pas d'accord sur le fait de considérer toutes ces rencontres avec un même score de (0-0)

=> l'aael ne s'accordant pas, la situation actuelle est reconduite

soit 3-0 ou 0-3 selon un accord des équipes, ou bien 0-0 (rien) en cas de non-accord des équipes

jean-luc clôt la discussion en rappelant (kant m'aime) que nous sommes en loisirs pour jouer ...

fichiers des rencontres modifiées (au 21.06.2026)

jean-luc explique comment a été obtenu ce document

on peut y voir que certaines rencontres ont été déplacées plusieurs fois

le fait qu'une rencontre soit changée n'implique pas que ce soit à la demande de l'équipe visitée

on constate qu'il y a eu 505 changements (par rapport aux calendriers initiaux)

jean-luc fait remarquer que certains changements s'appliquent à l'ensemble des équipes d'une division

ex : un changement d'horaire, un changement de salle pour toute la saison :

204 changements de ce type sont concernés (ils sont surlignés en jaune dans le document)

il y a donc eu 301 changements de commun accord cette saison

(36 en L1, 21 en L2, 55 en L3, 26 en L4, 70 en L5, 34 en Ld1 et 59 en Ld2)

la situation est semblable à celle des saisons précédentes

(en L5, l'augmentation est due aux inscriptions après publication des calendriers)

certaines équipes se plaignent de recevoir un nombre important de demandes de changement

d'autres se plaignent de recevoir plusieurs demandes de changement pour une même rencontre

il y a certes des "exagérations" (on demande un changement parce qu'il manque un bon joueur ...)

mais limiter le nombre de changements ne résoudra rien

dans le même ordre d'idées, fixer un délai pour les demandes ne résoudra rien non plus

(si on décidait que c'était 48h, que ferait-on si la demande arrivait 47h avant ?)

jean-luc positive en faisant remarquer que des changements permettent néanmoins à des rencontres d'avoir lieu

si certaines équipes sont "championnes" avec plus d'une vingtaine de changements, il est néanmoins aléatoire de tirer une conclusion de ces chiffres

=> en effet si ces chiffres comptabilisent les rencontres changées, ils ne reflètent pas les équipes qui demandent

la dépendance vis à vis des équipes provinciales s'accroît

des équipes loisirs "font les frais" d'équipes de provinciale (généralement pour des questions de gestion de salles)

et si des loisirs-mixtes font les frais des provinciales, les loisirs-dames font en plus les frais des loisirs-mixtes ...

l'équipe des barbares explique que c'est la raison pour laquelle elle quitte le club d'ixelles

c'est également une des raisons pour laquelle des équipes de dames avaient demandé d'avoir moins de matchs pour leur donner plus de possibilités afin de permettre des changements

suite à cette demande, un mail-ferendum a été lancé à la mi-saison à propos d'une éventuelle création de Ld3

jean-luc rappelle que l'optimisation de l'utilisation d'une grille unique permet d'éviter beaucoup de changements

quand on utilise la même grille pour toutes les divisions loisirs (mixtes et dames), il est possible de garantir que seront rencontrées toutes les contraintes d'alternances et de simultanés de salle : cela permet donc d'éviter "à la source" beaucoup de changements

=> l'aael décide de garder la grille de 14 de la fwfb (pour les loisirs-mixtes et les loisirs-dames)

jean-luc ne s'inquiète pas du tout du nombre de changements tant que les deux équipes sont d'accord

il vaut mieux un changement permettant à une rencontre d'avoir lieu, qu'une rencontre qui n'aura pas lieu

il rappelle de ne pas oublier que nous sommes en loisirs pour jouer

fichier des résultats et classements (au 21.06.2026)

analyser un classement, ce n'est pas uniquement regarder les points (certes le critère principal)
il convient d'également prendre en considération le nombre de victoires, le set-average, etc ...
les classements graphiques font apparaître clairement des tendances dans un classement

pour rappel, afin d'éviter des discussions à l'infini, l'aael a :

- ◇ retenu le principe de "2 montants & 2 descendants"
- ◇ décidé de favoriser les mouvements entre divisions, avec une priorité pour les montées

lors de la dernière aael, la L1 (craignant de se retrouver à 14 en cas de nouvelle inscription par le haut) avait souhaité que l'effectif de la L1 soit ramené à 12 en fin de saison 2024-2025
la désinscription d'etterbeek rockett miaouw a ensuite amené l'effectif à 11 en début saison 2025-2026

jean-luc annonce les mouvements entre division à partir des résultats et classements au 21.06.2026
il fait observer :

- en L1, trois équipes se détachent en tête, dont euro 4 qui termine 1ère
deux équipes à la traîne, gliders et euro 2 descendent en L2
- en L2, deux équipes se détachent en tête, flying marmots et bgs revolution qui montent en L1
deux équipes à la traîne, ecaussinnes et nivelles 2 descendent en L3
- en L3, deux équipes se détachent en tête, soignies et great balls of lln qui montent en L2
une équipe à la traîne, charnière, descend en L4 avec la poutre limal
- en L4, deux équipes se détachent en tête, uaae 2 et etterbeek rockett qui montent en L3
deux équipes à la traîne, saint julien et tornato's descendent en L5
- en L5, une équipe se détache en tête, soignies qui monte en L4 accompagnée de epsilon
une équipe est à la traîne
- en Ld1, huit équipes se détachent en tête, dont zinnekes qui termine 1ère
une équipe à la traîne, blue panthers, qui descend avec chika chika
- en Ld2, une équipe se détache en tête, soignies qui monte, accompagnée de barbares
deux équipes sont à la traîne

jean-luc fait ensuite part des demandes particulières reçues durant la saison

compte tenu des classements, certaines de ces demandes ne sont plus d'actualité

- flying marmots (qui souhaitait monter en L1)
- bgs revolution (qui souhaitait monter en L1)
- wemmel (qui souhaitait ne pas descendre en L3)
- nos aut' (qui souhaitait ne pas descendre en L5)

d'autres restent par contre d'actualité

- euro 2 souhaite ne pas descendre en L2
- gliders souhaite ne pas descendre en L2

ces deux demandes ne sont actuellement pas possibles :

suite aux nouvelles inscriptions en L1 (bousval 2 et fox lasne 3)

suite au souhait de flying marmots et de bgs revolution de monter de L2 en L1

braine flash souhaite monter en L3

cette demande suppose pour le moment une désinscription en L3

maccabi souhaite monter en L4

cette demande suppose pour le moment une désinscription en L4

(ou bien la montée de braine flash de L4 en L3 en cas d'une désinscription en L3)

pour rappel, l'aael a décidé de favoriser les montées en se basant sur les classements graphiques

⇒ l'aael n'accède pas aux demandes d'euro 2 et de gliders

⇒ l'aael accède sous réserve de désinscription en L3 à la demande de braine flash

⇒ l'aael accède sous réserve de désinscription en L4 à la demande de maccabi

jean-luc fait remarquer qu'actuellement il reste pour d'éventuelles nouvelles inscriptions :

- une place en L1
- une place en L5
- aucune place en Ld1
- trois places en Ld2

jean-luc rappelle que lors de la dernière aael, il avait été suggéré d'envisager

la création d'une nouvelle division

une structure pyramidale

c'était la raison du mail ferendum qui a été envoyé à la mi-saison

le débat à propos des loisirs-dames

s'en suit alors un important débat à propos de la structure du championnat dames
soit on ne change rien, et on reste avec 2 divisions (à savoir : 14 équipes en Ld1 et 11 équipes en Ld2)
soit on crée une troisième division, et il convient alors aux dames de s'accorder

un débat s'est donc tenu entre les équipes dames

14 équipes en Ld1 c'est trop

cela empêche toute nouvelle inscription éventuelle par la haut

cela réduit encore plus les possibilités d'entraînements

cela diminue également les possibilités de changements

=> les dames arrivent assez rapidement à la conclusion qu'il faut créer une 3ème division

le débat se porte ensuite sur la structure à retenir :

soit une structure "en ligne"

soit une structure "en pyramide"

une structure alternative est proposée en cours d'aael : une structure "avec des poules"

la structure "en pyramide" a été rejetée à l'unanimité lors du mail-ferendum de mi-saison

les équipes dames ré-itérèrent leur opposition à cette structure

la structure "avec des poules" ne retient pas du tout l'avis des dames non plus

c'est apparenté à une structure pyramidale

cela crée à la source une différence d'effectif entre les divisions (10 Ld1 et 14 Ld2 en deux poules)

cela limite fortement des changements, une date butoir étant à respecter impérativement en cours de

championnat pour permettre la tenue des play-off et play-down

cela limite les mouvements entre divisions

suite à ce débat, jean-luc soumet au vote les 3 propositions suivantes :

proposition A : 2 divisions avec structure "en ligne" (Ld1 - Ld2)

proposition B : 3 divisions avec structure "en ligne" (Ld1 - Ld2 - Ld3)

proposition C : 2 divisions "avec des poules" (Ld1 et Ld2A - Ld2B)

le vote donne :

proposition A : 1 voix

proposition B : 8 voix

proposition C : 4 voix

=> l'aael décide de créer une 3ème division en loisirs-dames en adoptant une structure "en ligne"

l'aael demande de répartir les équipes de manière la plus égale possible en tenant compte des classements, soit : 8 ± 1

jean-luc fait remarquer que la création de cette Ld3 va réduire le nombre de rencontres par équipe
avec la grille de 14, cela va donc engendrer un nombre de rencontres "bye" plus important

jean-luc demande si les équipes de dames préfèrent une grille (12 ou 10) pour avoir moins de rencontres "bye"
il rappelle que l'utilisation d'une même grille (14) permet d'éviter à la source des changements en respectant les contraintes de salles (alternances et/ou simultanités), ce qui ne serait plus garanti avec une grille différente
les équipes de dames préfèrent avoir plus de "bye" car cela leur permet plus de changements et respecte les alternances

=> l'aael confirme la décision de garder la grille de 14 pour les loisirs-dames

pour compenser la diminution du nombre de rencontre, jean-luc suggère la création d'une coupe loisirs-dames
(tableau éliminatoire classique "style tennis", avec rencontres entre les perdants)

le tirage au sort sera de type "intégral"

pour tenir compte de la différence de niveau, il sera attribué en début de set

si set de 25 points : 3 points/différence de division

si set de 15 points : 2 points/différence de division

=> l'aael décide la création d'une coupe en loisirs-dames

remarque :

concernant les loisirs-mixtes, un débat similaire s'est tenu en fin d'aael

(cfr plus loin : page 13)

fichiers des podiums du fair play

jean-luc explique que malgré un important harcèlement mailien, trois équipes n'ont pas répondu :
sporta brussels, wonder'braine et star ice

bien que subjectifs, ces podiums sont éminemment représentatifs de l'esprit loisirs

le fichier publié synthétise vos choix

jean-luc proclame

en L1,

uaae 1 l'emporte devant sharks et bgs samba

en L2,

chant d'oiseau 1 l'emporte devant villers vo team et nivelles 2

en L3,

vxl l'emporte devant perwez 1 et great balls of lln

en L4,

villers iraptors l'emporte devant forza uccle, happy time et twelve monkeys

en L5,

kobras l'emporte devant bgs pink cheetahs et maccabi

en Ld1,

yooopettes l'emporte devant sporta brussels et chika chika

en Ld2,

georgettes, guibertines et star ice l'emportent ex-aequo

à propos des inscriptions en divisions "extrêmes"

jean-luc estime que cette manière de fonctionner est utile

il est en effet stupide d'imposer à une équipe forte de s'inscrire en L5

jean-luc rappelle que si on n'inscrit plus de nouvelles équipes "à tous les étages", c'est consécutif à des tricheries par ailleurs, la pandémie de la covid a rendu impossible l'évaluation des niveaux intermédiaires des nouvelles équipes l'inscription dans les divisions extrêmes a permis de ne pas envoyer d'équipes trop fortes dans la division la plus basse

la question de permettre l'inscription dans une division intermédiaire est soulevée pour des équipes qui sont trop fortes pour s'inscrire par le bas mais pas assez fortes pour s'inscrire par le haut
vu les tricheries constatées de par le passé, l'aael ne retient pas l'inscription dans un niveau intermédiaire

jean-luc demande à l'aael de reconduire le principe d'inscription dans les divisions extrêmes pour la saison prochaine

=> l'aael reconduit le principe de n'inscrire les nouvelles équipes que dans les divisions extrêmes

jean-luc signale avoir reçu des "plaintes" quant à de nouvelles inscriptions en cours :

rixensart (L2) n'est pas d'accord avec l'inscription de fox lasne 3 en L1

motif invoqué : des joueurs de rixensart (L2) sont partis pour cette nouvelle équipe dont l'objectif serait de descendre en L2, déforçant par la même occasion rixensart en L2

zinnekes (Ld1) et wb girls (Ld1) ne sont pas d'accord avec l'inscription de star ice d2 en Ld1

motif évoqué : des dames de blue panthers (Ld1 descendant en Ld2) dissolvent leur équipe et se réinscrivent en Ld1 sous un autre nom, "shuntant" ainsi la descente de blue panthers en Ld2

l'aael se prononce de la manière suivante sur ces deux "plaintes"

concernant la plainte de rixensart

rixensart ayant "laissé partir" ses joueurs, ces derniers sont "libres" de jouer où ils le souhaitent quant à l'objectif de descendre en L2, on verra simplement en fin de saison où est classé fox lasnes 3 déforçant rixensart : il suffisait à rixensart de ne pas laisser partir ses joueurs ...

=> l'aael ne trouve aucune raison valable pour s'opposer à l'inscription de fox lasne 3 en L1

concernant la plainte de zinnekes et wb girls

jean-luc confirme avoir reçu l'intention de dissolution de l'équipe des blue panthers

l'aael demande de vérifier si des dames de blue panthers sont occupées à créer cette nouvelle équipe, et si tel est le cas l'aael refuse d'inscrire cette équipe en Ld1, et préconise de plutôt l'inscrire en Ld2, (soit là où aurait été inscrite l'équipe des blue panthers, enterrinant un changement de nom)

à propos de l'hospitalité en loisirs

pour rappel, le "roi" du bwbc

n'autorise plus les nationales à jouer en loisirs

n'autorise plus les promotions à jouer en loisirs

n'autorise que les provinciales de plus de 36 ans à jouer en loisirs

comme clarifié par didier suite aux questionnement de jean-luc lors de l'aael précédente

les jeunes de moins de 18 ans peuvent jouer en loisirs

les provinciales de plus de 36 ans peuvent jouer en loisirs quel que soit leur club d'affiliation

ethel rappelle que dans les "instructions loisirs", un système de dérogation a été mis en place en fonction du "niveau" (P1, P2, P3 ou P4) pour les provinciales agé(e)s de 18 à 36 ans

jean-luc propose de simplifier la situation actuelle en généralisant ce système de dérogation "quel que soit l'âge"

cette demande avait déjà été faite par wezem'break et wemmel lors de l'aael précédente

thibault n'y est pas favorable : il estime que les dérogations dans les instructions loisirs ne sont pas règlementaires

jean-luc se demande alors pourquoi il s'est fatigué avec didier à en faire ...

thibault précise que selon lui, la situation actuelle protège assez des abus constatés de pas le passé (nationales & c° ...)

clarisse transmet encore une demande de wemmel : inclure une close de régularité

jean-luc rappelle que c'est déjà en vigueur : un(e) joueu(se)r de provinciale ne peut jouer des rencontres retour en loisirs que s'il a participé régulièrement à des rencontres aller

=> l'aael n'enterrine pas la proposition de généraliser les dérogations "en fonction du "niveau en provinciale", et reconduit la situation actuelle "en fonction de l'âge"

jean-luc en profite pour rappeler que normalement on ne joue que dans une équipe loisirs

exception : les dames sont autorisées à jouer dans une équipe loisirs-mixtes et dans une équipe loisirs-dames

jean-luc indique que cela représente pas mal d'interférences entre les équipes

pour ne pas perdre de temps en les citant toutes, l'aael demande à jean-luc de les joindre en annexe au pv de l'aael

jean-luc rappelle qu'à l'origine, cette autorisation a permis la création du championnat dames

il signale que maintenant, ne le plus permettre mettrait sérieusement en danger l'existence du championnat dames ...

il estime par conséquent qu'il faut continuer à autoriser les dames à jouer en loisirs-mixtes et en loisirs-dames

=> l'aael reconduit la possibilité laissée aux dames de jouer en loisirs-dames et en loisirs-mixtes

jean-luc explique que des exceptions sont parfois accordées en loisirs pour permettre la création d'une équipe

il rappelle qu'il y a déjà eu de par le passé des situations semblables en loisirs-mixtes (nivelles, braine, écaussinnes ...)

ces exceptions sont généralement accompagnées d'une interdiction de monter de l'équipe dans la division la plus basse c'est encore actuellement le cas en loisirs-dames pour :

chika (Ld1) et quiches (Ld2)

villers cobras (Ld1) et villers najas (Ld2)

=> l'aael reconduit ces deux exceptions pour la saison prochaine

jean-luc explique avoir également constaté que des loisirs jouent dans plusieurs équipes sans autorisation

cela se passe aussi bien en loisirs-mixtes qu'en loisirs-dames

il rappelle que normalement, on ne joue que dans une équipe en loisirs-mixtes ou en loisirs-dames

il explique que ce sont généralement des "renforts ponctuels", mais que cela pourrait fausser les classements ...

il indique que cela permet néanmoins à des rencontres d'avoir kant m'aime lieu

il a analysé ces cas cette saison et a constaté que cela n'a pas (cette fois-ci) modifié les montées et descentes

le but n'étant pas de pointer du doigt ces anomalies, l'aael demande à jean-luc de les joindre en annexe du pv de l'aael

=> l'aael rappelle le principe de ne jouer que dans une équipe loisirs en loisirs-mixtes et en loisirs-dames

jean-luc rappelle que des transferts de commun accord sont possibles en cours de saison en loisirs

cette tolérance a pour but de ne pas obliger quelqu'un(e) à attendre la saison suivante pour continuer à jouer

il explique que des transferts de commun accord ont eu lieu cette saison entre :

chant d'oiseau 2 @ woluwe

epsilon @ happy time

se faisant de commun accord, cela ne pose pas de problème

jean-luc ayant maintenant accès aux licences du bwbc peut répondre à la question de joel lors de l'aael précédente :
"les provinciales en loisirs, cela concerne combien de personnes ?"

jean-luc présente les statistiques des participant(e)s cette saison : (ndlr : ce ne sont pas les affiliations !)

il y a eu 1447 participant(e)s recensé(e)s dans les fdm

ont une licence A (joueurs provinciales) :	92
ont une licence B (joueurs loisirs) :	1283
ont une licence C (administrative) :	13
ont une licence E (bénévole) :	2
sont affilié(e)s hors du bwbc :	40 (principalement hainaut)
n'ont toujours pas de licence :	17 (dont 6 récidivistes)

=> les provinciales en loisirs représentent donc 6 % des participant(e)s

jean-luc en profite pour expliquer que dans la fédération, pour jouer il faut avoir une licence A ou une licence B
=> ceux qui ont une licence C ou une licence E ne peuvent normalement pas jouer (tout court)

pour jouer en provinciale, il faut avoir une licence A
la licence B ne permet pas de jouer en provinciale, elle permet de jouer en loisirs et d'arbitrer
la licence C (administrative) permet d'arbitrer, mais pas de jouer
la licence E (bénévole) ne permet pas de jouer

jean-luc explique que les corrections n'ont pas été faites cette saison par la ffwb pour les arbitres (avec une licence C) qui jouaient en loisirs, car en leur attribuant une licence B, cela aurait généré une double facturation à leurs clubs

=> il faut que les clubs concernés donnent une licence B à leurs arbitres qui souhaitent jouer en loisirs
(ça ne change pas le coût)

à propos des rencontres "en interne"

jean-luc explique que les rencontres en interne n'ont pas posé de problème cette saison
il avait bien tenté de mettre les rencontres en interne en début de championnat, mais cela n'a servi à rien puisque les équipes concernées les ont déplacées...
il estime également illusoire de vouloir les faire jouer avant le début du championnat

=> l'aael ne demande plus de placer les rencontres "en interne" en début de championnat

à propos du contrôle des loisirs

bernard rappelle que nous ne sommes pas habilités à demander une carte d'identité

joel demande pourquoi on ne publie plus le listing des affilié(e)s
jean-luc répond que ce listing qui est généré suite au contrôle des fdm ne comporte que les participant(e)s
comme à l'entre saison, on ne désaffilie plus tout le monde, le listing des participant(e)s n'est plus celui des affilié(e)s
ce sont maintenant les clubs qui gèrent eux-même leurs affilié(e)s entre les saisons

jean-luc rappelle que toute personne participant à une rencontre doit être inscrite sur la fdm

à propos de la mixité en loisirs

jean-luc aborde la question de la mixité
il explique que statistiquement, il y a parmi les 1447 participant(e)s, 582 dames et 865 hommes
les dames représentent donc 40 % des participant(e)s

frédéric estime que cette manière de présenter les choses est tronquée, et exagère le % des dames
selon lui, les 24 équipes dans le championnat loisirs-dames étant exclusivement féminines faussent ce %
jean-luc répond que globalement, il est correct de dire que 40% des loisirs sont des dames, ne lui en déplaît
l'aael demande d'affiner ces statistiques
jean-luc répond que ce sera fait et joint en annexe au pv de l'aael

jean-luc explique que le niveau du championnat loisirs-mixtes augmentant sans cesse, les dames quittent de plus en plus le championnat loisirs-mixtes (soit vers le championnat loisir-dames, soit en jettant l'éponge ...)
ce n'est plus le fait des divisions supérieures : il constate que cela se produit maintenant même en L5 ...
il conclut que si on fait rien, on pourrait finir par ne plus avoir de dames en loisirs-mixtes

thibault explique que le championnat loisirs-mixtes est en réalité un championnat loisirs-hommes dans lequel les dames sont autorisées à jouer
clarisse explique que les dames y sont fréquemment confinées à des rôles peu valorisants
au mieux, elles jouent à la passe ou au libéro, mais le plus souvent, soit elles restent sur le banc en première, soit elles arbitrent, soit elles assurent le ravitaillement en eau, ... soit elles quittent la salle
elle répond à thibault que si les dames sont "tolérées", alors elle suggère de créer un troisième championnat :
des loisirs-mixtes en plus de ceux des loisirs-mecs et des loisirs-dames
thibault explique que sporta brussels ne fait pas et ne fera pas jouer des dames en loisirs-mixtes
il ajoute que sporta brussels a créé une loisirs-dames pour permettre à ses dames de jouer
jean-luc répond que tous les clubs ne sont pas capables de créer des équipes dames
il ajoute ne pas être convaincu que ce 3ème championnat favoriserait la mixité
thibault estime qu'en se dispersant de la sorte, tout le monde serait perdant
sur ce point, jean-luc lui donne raison

dany rappelle que de par le passé, il était attribué des points par set en fonction du nombre de dames jouant
ayant été jugé "sexiste", cela avait été abandonné

clarisse demande si on ne pourrait pas exiger un quota minimum
jean-luc répond que cette proposition a déjà été abordée en aael, mais est difficile à mettre en application
en cas d'absence de joueuse(s), il faudrait alors remettre la rencontre

hermine propose d'abaisser la hauteur du filet en cas d'équipe réellement mixte
frédéric s'y oppose fermement car ce n'est pas réglementaire
guillermo fait remarquer qu'on risque de devoir changer la hauteur du filet entre des sets
thibault explique que sporta brussels a bien accédé à la demande d'uaael et que ça n'a pas posé de problème
dany estime que cela ne va pas avantager les dames, car les hommes auront encore plus facile
séverine estime que si des dames pourront attaquer plus facilement, elles seront aussi plus facilement bloquées
dany pense que cela pourrait même s'avérer dangereux pour les dames (attaques plus puissantes des hommes)

jean-luc fait remarquer que ça ne pose pas de problème quand les deux équipes sont d'accord
il demande ce qu'on fait quand les deux équipes ne sont pas d'accord
hermine souhaite que ce soit obligatoire dès qu'il y a une demande
victor demande si on ne pourrait pas étendre cette mesure quand les joueurs d'une équipe sont de petite taille

s'en suit un débat (assez houleux ...), au terme duquel jean-luc soumet ce point au vote
=> l'aael décide que sur demande d'une équipe réellement mixte, le filet doit être abaissé

jean-luc se demande néanmoins en quoi cette mesure va bien pouvoir aider à la mixité
à part favoriser les attaquantes, il estime que les autres dames vont être encore plus en difficulté de par la facilité que cela va provoquer pour les hommes
hermine répond qu'on pourra évaluer cette démarche lors de la prochaine aael

à propos de la rencontre réserve (<=> de la durée des rencontres)

plusieurs équipes se plaignent de ce que le match réserve est fréquemment "sacrifié" au profit du match première
c'est parfois dû :

- à une plage horaire trop courte
- à un retard d'équipe
- à un horaire compliqué (samedi 19h00, dimanche 09h00)

c'est parfois solutionné :

- en terminant le match réserve après le match première (quand il reste du temps)
- en terminant le match première lors du match retour

quelle qu'en soit la raison, c'est un manque de respect : il y a des loisirs qui ne viennent que pour le match réserve ...

la seule alternative quand on ne dispose pas d'une plage horaire suffisante est de réduire la durée du match première
jean-luc rappelle que la proposition d'amivoc de limiter le match première à 4 sets n'a pas été retenue lors de nos aael précédentes (à guibertin et à wemmel), et qu'il ne connaît pas d'autre alternative pour limiter la durée

=> l'aael ne retient (toujours) pas la proposition de limiter le match premières en 4 sets maximum

à propos de "ne pas jouer le w-e"

jean-luc transmet la demande de paul-emmanuel : son équipe (amivoc) étant venue en loisirs pour jouer en semaine, elle souhaiterait par conséquent ne pas devoir jouer le w-e

les loisirs ne devraient pas jouer le w-e, qui est par ailleurs souvent réservé pour les provinciales

jean-luc rappelle que ce point est discuté lors de chaque aael, mais qu'on ne parvient pas à s'accorder

plusieurs équipes font à nouveau cette même demande

jean-luc rappelle que pas mal d'équipes sont concernées, dont une majorité dans des clubs "provinciaux"

(nivelles, barbar ixelles, perwez, villers, forza uccle, guibertin, ...)

cela concerne la majorité des divisions

cela est également à l'origine de nombreux changements en loisirs pour débloquer des situations en provinciale

(exemple : barbares)

la suggestion faite lors de la dernière aael par pascal (bxl-est) de permuter entraînement et match n'a été suivie par aucune des équipes concernées (le fichier des coordonnées avait pourtant été adapté pour le permettre)

certes on peut comprendre que les provinciales aient besoin de salles le w-e pour leurs championnats
mais par ailleurs pourquoi des loisirs ne pourraient-ils pas pratiquer leur loisir le w-e ?

=> l'aael ne retient pas la demande de ne pas jouer les w-e

à propos de la digitalisation

la "fréquence" des mises à jour la saison passée a été :

sur le site du bwbc ("entité provinciale")

calendriers, situation des rencontres, résultats et classements ont été mis à jour hebdomadairement

sur le portail de la fvwb ("fédération")

les changements ont été faits hebdomadairement

les résultats ont été encodés hebdomadairement

jean-luc fait remarquer la "progression" des loisirs vis à vis de l'utilisation du portail de la fvwb ("clubee")

en ce qui concerne les calendriers, le portail est utilisé couramment

en ce qui concerne les affiliations, les responsables d'équipes sont maintenant tou(te)s capables d'affilier

ce fut long, mais on y est arrivé ...

dans la mesure où on ne désaffilie plus tout le monde à l'entre saison, le recensement des

participant(e)s (via la correction des fdm) ne correspond plus aux affiliations

=> les responsables doivent affilier eux-même

jean-luc rappelle encore qu'il ne faut pas oublier de désaffilier à l'entre-saison (avant le 31.08)

les loisirs qui arrêtent, faute de quoi la fédération les facturera

jean-luc demande encore aux responsables d'équipes d'indiquer la date de naissance de leurs membres

thibault ajoute que cela est nécessaire pour éviter des problèmes avec ethias le cas échéant

à propos des plaintes reçues

jean-luc énonce les plaintes qu'il a reçues
comportement inapproprié de coach, de participant(e), d'arbitre, ...
manque de fair play, ...
il ne comprend pas que certain(e)s en arrivent là : ne sommes-nous pas en loisirs pour jouer en s'amusant ?

toutes ces plaintes résultent d'un manque de respect
de par l'absence d'équipes concernées, une explication contradictoire n'a pu être tenue entre elles

jean-luc en a bien discuté avec didier avant l'ael, mais l'ael n'est pas compétente pour juger des litiges

thibault explique que dans la fédération, il y a une procédure à suivre en cas de réclamation
gaetan le confirme et ajoute que cette procédure est assez longue

jean-luc rappelle qu'on est en loisirs : on est censé être là pour jouer en s'amusant ..., pas pour réclamer

pierre suggère qu'en cas de répétition de ce genre de situation un "comité de fair play" soit instauré afin de tenter de résoudre à l'amiable ces litiges pour éviter de devoir lancer une procédure de réclamation

dany explique que cela lui rappelle le "comité des sages" qui se tenait avant la covid
jean-luc lui répond que le but n'était pas le même

=> l'ael retient l'idée d'instaurer un "comité de fair play"

jean-luc fait donc appel aux volontaires

ce "comité de fair play" se composera pour la saison 2026-2027 de :

- alice (bgs revolution)
- ethel (epsilon)
- hermine (uaae)
- pierre (flying marmots)

ce comité sera prévenu par e-mail par jean-luc sur base des remarques qu'il aura trouvées dans les fdm

à propos des calendriers de la saison prochaine

=> l'ael demande que le championnat commence vers la mi-septembre et s'achève vers la fin-mai
elle demande également de ne pas jouer pendant les vacances scolaires, tant francophones que néerlandophones

jean-luc annonce qu'a priori :

- pour la mi-août, seront publiés sur le site du bwbc (ainsi que sur le portail de la fvwb)
 - les calendriers (semainier, contraintes, contrôle des salles et calendrier)
 - les coordonnées des équipes (contacts et salles)
- pour la fin-août, seront publiés sur le site du bwbc les documents pour la saison prochaine
 - feuille de match
 - aptitude médicale
 - liste de participation
 - liste de désaffiliation

les calendriers seront également publiés sur le portail de la fédération dès que ce sera possible avec "clubee"

le débat concernant les loisirs-mixtes

concernant les loisirs mixtes, un débat similaire à celui des loisirs-dames s'est tenu en fin d'aael

jean-luc rappelle qu'en début de saison, on a frôlé l'impossibilité d'inscription d'une nouvelle équipe en L5
en effet, si anessa n'avait pas abandonné, ssf n'aurait pas pu s'inscrire
cette saison, il y a eu 14 équipes en L5 et en L4

jean-luc rappelle la situation en cette fin de saison (indépendamment de futures inscriptions) en loisirs-mixtes :
13 équipes en L1, L2, L3, L4 et L5

le souhait de 12 ± 1 équipes/division est donc respecté pour la saison qui arrive
cette situation est gérable, mais le risque de ne bientôt plus pouvoir accepter de nouvelle(s) équipe(s) est assez élevé

il suggère de créer une 6ème division (il fait remarque que $5 \times 13 = 65$ est en effet proche de $6 \times 11 = 66$)

cela suppose de s'accorder sur le timing et sur la structure
cela nécessite aussi de s'accorder sur les mouvements entre divisions

jean-luc explique qu'à propos des mouvements entre divisions, une tentative de "ranking" a été menée (pour anticiper)
quentin et jean-luc ne sont pas (encore ?) arrivés à le finaliser

s'en suit un débat assez compliqué à suivre ...

l'aael estime qu'il faut créer une 6ème division
mais elle ne parvient pas à s'accorder :

- ni sur le timing (en début du futur championnat, ou bien en sa fin ?)
 - plusieurs équipes ne sont pas d'accord qu'on le fasse en début du prochain championnat 2026-2027
 - car cela n'a pas été annoncé en début du championnat 2025-2026 qui se termine
 - (selon le principe du "on ne change pas les règles en cours de championnat")
 - les mouvements entre divisions que cela nécessiterait inquiètent aussi plusieurs équipes
- ni sur la structure (en ligne, en pyramide, autre ...)
 - plusieurs structures sont discutées
 - une structure avec des poules n'est pas retenue
 - les loisirs ne souhaitent pas de play-off et play-down
 - avoir à respecter une date-butoir limiterait les possibilités de changements
 - la structure en pyramide (L1, L2A-L2B, L3A-L3B-L3C) n'est pas retenue
 - le résultat du mail-ferendum est éloquent à ce sujet
 - des structures hybrides sont présentées
 - avec 6 niveaux (L1, L2, L3, L4, L5, L6)
 - avec 5 niveaux (L1, L2, L3, L4, L5 avec un niveau dédoublé)
 - (2 divisions en L2 ou en L3 ou en L4)
 - avec 4 niveaux (L1, L2, L3, L4 avec 2 niveaux dédoublés)
 - (2 divisions en L2 et en L3)

jean-luc souhaite pour permettre un équilibrage des niveaux des divisions plus rapide :
une réduction du nombre de "niveaux" (ndlr : il préconise 4 niveaux)
plus de mouvements entre les divisions

le débat continue en se dispersant ...

jean-luc déplore que les loisirs-mixtes ne parviennent pas à s'accorder
il fait remarquer que les loisirs-dames ont bien réussi à le faire ...

l'aael ne s'accordant pas sur ces deux sujets, suggère alors de lancer deux mail-ferendums
sur le timing ($\mu 1$)
sur la structure ($\mu 2$)

frédéric demande si la représentativité de l'aael est encore valide
le quorum est-il encore atteint suite aux départs (ndlr : de marc et nicholas) en cours de réunion ?
=> jean-luc vérifiera donc ce point et en avisera la commission des rencontres
cela a pour corrolaire de clôturer le débat ...

clôture de l'ael

jean-luc clôture l'assemblée en rappelant l'importance de la notion de respect
avec la covid, on l'a un peu négligée, voire oubliée, mais elle est fondamentale en loisirs
respectons l'adversaire
respectons l'arbitre
respectons les infrastructures
respectons ...

à y bien regarder, beaucoup de points discutés en aael n'auraient pas eu à l'être s'il avait un peu plus de respect ...
certes, la "société en général" déteint sur les loisirs, mais ce n'est pas une raison valable ...

jean-luc remercie
les loisirs qui ont tenu à être présent(e)s par cette chaleur
yoopettes qui nous a si bien accueilli

il rappelle encore de ne pas oublier de désaffilier les membres qui ne continuent pas avant le 31.08.2026

et libère l'assemblée pour une 3ème mi-temps bien méritée ...

annexes

la vérification du quorum post aael demandée
(représentativité de l'ael lors du débat concernant les loisirs-mixtes)

les dames en loisirs
(statistiques)

les interférences entre Ldi et Lj
(autorisation accordée aux dames de jouer en loisirs-dames et en loisirs-mixtes)

les renforts constatés entre nos équipes
(anomalies constatées)

la vérification du quorum post-aael demandée

jean-luc a procédé à la vérification du quorum post-aael demandée par Frédéric lors du débat sur les loisirs-mixtes
il a constaté que le quorum n'était plus atteint en loisirs-mixtes en fin d'aael :

29 équipes mixtes sur 65 (soit 45%)

12 équipes dames sur 24 (soit 50%)

après consultation de la commission des rencontres, il a été confirmé qu'à ce moment des débats, l'aael n'étant plus représentative pour les loisirs-mixtes, cela amène à la conclusion suivante :

la création de la 6ème future division ne peut pas être faite en début de saison 2026-2027

(l'aael reste certes souveraine,

mais n'étant plus représentative, elle ne peut décider de déroger à des règles en cours)

par conséquent, le mail-ferendum suggéré par l'aael sur le timing ($\mu 1$) n'a plus de raison d'être

la création d'une 6ème division en loisirs-mixtes ne pourra dès lors se faire qu'en fin de saison 2026-2027, selon une structure qui sera définie suite au mail-ferendum ($\mu 2$) suggéré par l'aael lors de ses débats

bien que convaincue que cela ne favorisera pas la mixité, la commission des rencontres ne va pas à l'encontre de la décision de l'aael concernant la hauteur du filet, le quorum en loisirs-mixtes étant encore atteint lors de ce débat ($33/65 = 51\%$), la représentativité de l'aael était encore valable à ce moment-là pour déroger à des règles en cours

annexe : les dames en loisirs

en loisirs-dames :	dames	376	(26%)
en loisirs-mixtes :	dames	206	(14%)
	hommes	<u>865</u>	(60%)
en loisirs		1 447	

$(376 + 206) / 1\,447 \Rightarrow$ les dames représentent 40% des loisirs

$206 / (206 + 865) \Rightarrow$ il y a 19% de dames en loisirs-mixtes

annexe : les interférences entre Ldi et Lj

(autorisation accordée aux dames de jouer en loisirs-dames et en loisirs-mixtes)

en Ld1	(joue à ...	en provenance de ...)
	blue panthers :	archiducs (L5)
	gazelles :	nivelles 2 (L2)
	sporta dames :	chant d'oiseau 1 (L2)
	villers cobras :	villers vo team (L2)
	volkyries by forza :	forza uccle (L4)
	wb girls :	wemmel (L2)
		wezem'break (L3)
	wonder'braine :	braine flash (L5)
		braine fun (L4)
	yooopettes :	dream team (L2)
		ssf (L5)
		wemmel (L2)
		yooop tigers jette (L4)
	zinnekes :	amivoc (L4)
		archiducs (L5)
		sharks (L1)
		uaae 1 (L1)
		uaae 2 (L4)
		wezem'break(L3)
en Ld2	(joue à ...	en provenance de...)
	ecaussinnes girls :	ecaussinnes (L2)
	georgettes :	saint georges (L3)
	nato's ladies :	tornato's (L4)
	quiches :	bousval (L5)
	soignies d :	ssf (L5)
	villers najas :	bousval (L5)
		villers doubleyou (L5)
		villers vo team (L2)

annexe : les "renforts" constatés entre équipes

(anomalies constatées)

renforts reçus en L3 (par ... de & ...)

soignies (L3)	& ecaussinnes (L2)
villers foxes (L3)	& villers vo team (L2)

renforts reçus en L4 (par ... de & ...)

braine fun (L4)	& braine nrj (L1)
etterbeek rockett (L4)	& wommel (L2)
villers raptors (L4)	& villers vo team (L2)
yooop tigers jette (L4)	& wommel (L2)

renforts reçus en L5 (par ... de & ...)

bgs pink cheetahs (L5)	& esi-sb (L3)
braine flash (L5)	& braine fun (L4)
	& braine nrj (L1)
jodoigne (L5)	& lasne 1 (L1)
	& villers iraptors (L4)
kobras (L5)	& rixensart (L2)
lasnes 2 (L5)	& braine fun (L4)
	& lasne 1 (L1)
perwez 2 (L5)	& perwez 1 (L3)

renforts reçus en Ld1 (par ... de & ...)

ecaussinnes d (Ld1)	& soignies d (Ld1)
wb girls (Ld1)	& yooopettes (Ld1)

renforts reçus en Ld2 (par ... de & ...)

georgettes (Ld2)	& gazelles (Ld1)
guibertines (Ld2)	& villers cobras (Ld1)

renforts donnés de L1 (par ... à @ ...)

braine nrj (L1)	@ braine fun (L4)
	@ braine flash (L5)
lasne 1 (L1)	@ jodoigne (L5)
	@ lasne 2 (L5)

renforts donnés de L2 (par ... à @ ...)

ecaussinnes (L2)	@ soignies (L3)
rixensart (L2)	@ kobras (L5)
villers vo team (L2)	@ villers foxes (L3)
	@ villers iraptors (L4)
wommel (L2)	@ yooop tigers jette (L4)

renforts donnés de L3 (par ... à @ ...)

esi-sb (L3)	@ bgs pink cheetahs (L5)
perwez 1 (L3)	@ perwez 2 (L5)
braine fun (L4)	@ braine flash (L5)
	@ lasne 2 (L5)
villers iraptors (L4)	@ jodoigne (L5)

renforts donnés de Ld1 (par ... à @ ...)

gazelles (Ld1)	@ georgettes (Ld2)
soignies d (Ld1)	@ ecaussinnes d (Ld1)
villers cobras (Ld1)	@ guibertines (Ld2)
yooopettes (Ld1)	@ wb girls (Ld1)